

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-795061

158146

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 8642		Société : Royal Air MAROC	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : FARID ABDELLATIF			
Date de naissance : 19.05.1970			
Adresse : RESIDENCE LES CHAMPS I IMB. 1 ART. 12 ETG. 2 HAY NASSIM CASA			
Tél. : 06 73 24 59 01 Total des frais engagés : 2800,00 Dhs			
En face de l'adhérent			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin		
	Rés. Loubraya 1 - Etg. 1 - N°2 Ophthalmodiag Boulevard de l'Indépendance Casablanca 20000 Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18		
Cachet du médecin : DR. AMIR FAJIMA			
Date de consultation : 17/04/2023			
Nom et prénom du malade : FARID LINAO			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Affection oculaire			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 20/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		
	17/4/13					8500	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :-

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

AL HORRIA OPTIQUE

Ain Chock, Bd Al Qods,
Inara 2 N° 23
Casablanca



بصريات الحرية

عين الشق، شارع القدس
إنارة 2 رقم 23
الدار البيضاء

Tél. : 05 22 21 52 03

ICE : 00177430000066 - IF : 51457135 - TP : 34048956 - CNSS : 4406973 - RC : 419894

F.

0002460

Docteur : FATIMA AHIR
Mr. : FARID LINA

Nomenclature :

Montures :

VL

Long

VP

Type de verres :

gynique

* VISION DE LOIN :

OD : Axe : Cyl : Sph : 750,

OG : Axe : Cyl : Sph : 750,

* VISION DE PRES :

OD : Axe : Cyl : Sph : 850,-

OG : Axe : Cyl : Sph : 850,-

Add : = 850,-



Total : Dhs. M. P. C. 161

Date : 17.10.91

Dr. FATIMA AMIR

Spécialiste en chirurgie et maladies des yeux

- Lauréate de la faculté de Médecine et de pharmacie Casablanca
- Ancienne interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Ex Ophtalmologue à l'Hôpital 20 Août Casablanca
- Ex Chef de service d'Ophtalmologie à l'hôpital Hassan II Khouribga
- Ex Ophtalmologue à l'Hôpital Sekkat
- Membre de la société française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de Cataracte par Phacoémulsification
- Chirurgie de Glaucome, Chirurgie de Strabisme
- Chirurgie réfractive (Lasik) - Ophtalmo-pédiatrie
- Laser - Angiographie rétinienne - OCT - Echographie Oculaire...

طبيبة مرخصة لأداء
الشواهد الطبية
لرخصة السياقة

- Diplômée en imagerie et maladies retiniennes à la faculté de médecine Lariboisière (Paris Sorbonne)

- Diplômée en Chirurgie réfractive et Phacoémulsification à l'université de Toulouse III

- Diplômée en ophtalmologie-pédiatrique et strabologie avancée à la faculté de médecine Nantes

- Diplômée en Adaptation de lentilles de contact à l'Université Bordeaux

INPE 091032532

الدكتورة فاطمة عامر

طبيبة اختصاصية في طب وجراحة العيون

خريجة كلية الحسن الثاني للطب والصيدلة

طبيبة داخلية سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد

طبيبة عيون سابقاً بمستشفى 20 غشت

رئيسة قسم طب العيون سابقاً بمستشفى الحسن الثاني خريبكة

طبيبة عيون سابقاً بمستشفى السقاط

عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون

متخصصة في جراحة الجلاة وتصحيح النظر بالليزر من جامعة السريون بباريس

متخصصة في علاج أمراض شبكة العين من جامعة السريون بباريس

متخصصة في علاج وجراحة الحول وطب عيون الأطفال من جامعة نانت بفرنسا



Casablanca, le

17/06/03

الدار البيضاء، في

Ordonnance

Paris Nine !

$D = (-1,5) 85$

$O = (-1) 85$

$O = (-1) 85$



تجزئة لبني 1، إقامة لبني رقم 1 طريق 1100 - سيدى معروف (أمام مسجد الأدarsa)
الهاتف : 05 22 78 45 46 / 06 70 65 77 33 - البريد الإلكتروني : docteuramirfatima@gmail.com

